

EXTRAIT du procès-verbal de la séance du CONSEIL COMMUNAL du  
28 avril 2025

---

**Présents:** M. DEGEY, Bourgmestre;

~~Mme DENYS, Présidente du C.P.A.S.~~

Mmes et MM. LOFFET, CHEFNEUX, ~~BENACHOUR~~, OZER, LUKOKI, RAXHON, SCHROUBEN, Echevin(e)s;

Mme CORTISSE, Présidente;

Mmes et MM., BREUWER, AYDIN, ~~LAMBERT~~, ~~NAJI~~, ORBAN, STOFFELS, EL HAJJAJI, SCHONBRODT, BASAULA NANGI, DELTOUR, VAN BOSSCHE, ~~CELIK~~, STEGEN, PRIVOT, ESTEVEZ Y BARRANCO, PIRON, DARFOUFI, RENSONNET, BAUDINET, MARECHAL, DEMONCEAU, ~~ANNIBALE~~, DIALLO, MAGIS, MOHSSEN, ~~EZZOUBI~~, BEER, Conseiller(ère)s;

~~M. DEMOLIN, Directeur général.~~ Mme KNUBBEN, Directrice générale f.f.

---

SEANCE PUBLIQUE

N° 58.- CENTRE RÉGIONAL VERVIÉTOIS POUR L'INTÉGRATION DES PERSONNES ETRANGERES, A.S.B.L. - Assemblée générale et Conseil d'administration - Désignation des représentants communaux.

LE CONSEIL,

Vu l' article 150 et suivants du Code Wallon de l' Action sociale et de la Santé;

Vu l'article 6.6.1 des statuts de l'A.S.B.L. "C.R.V.I." qui prévoit que le Conseil communal de la Ville de Verviers désigne 11 membres au sein de l'Assemblée générale qui seront désignés par application de la clé d'Hondt :

- ENSEMBLE VERVIERS : 6 sièges;
- P.S. : 3 sièges;
- P.T.B. : 1 sièges
- ECOLO : 1 siège

Vu l'article 18 des statuts de l'A.S.B.L "C.R.V.I." qui prévoit la proposition de la Ville de 5 membres au Conseil d'administration (ENSEMBLE VERVIERS : 3 sièges; P.S.: 2 sièges);

Vu l'installation du Conseil communal, pour la mandature 2025-2030, en séance du 02 décembre 2024;

Vu l'avis émis par la Section de M. LUKOKI, Echevin, en sa séance du 18 avril 2025;

Attendu que le Groupe P.T.B. n'a pas remis de nom;

A l'unanimité

DESIGNE

pour siéger à l'Assemblée générale de l'A.S.B.L. "Centre Régional Verviétois pour l'intégration des personnes étrangères (C.R.V.I.)" :

- CEYLAN Lara;
- DORTU Léna;
- KANANGA Anselme;
- VERCAEMPST Marie;

- OZER Cécile;
- WINANDY Anjali;
- LUKOKI Konda Antoine;
- DARFOUFI Aya;
- ANNIBALE Francesca;
- EL HAJJAJI Hajib;

PROPOSE

en qualité de candidat en vue d'être désigné comme membre au Conseil d'administration de l'A.S.B.L. "Centre Régional Verviétois pour l'intégration des personnes étrangères (C.R.V.I.)" :

- CEYLAN Lara;
- DORTU Léna;
- KANANGA Anselme;
- LUKOKI Konda Antoine;
- DARFOUFI Aya.

La présente délibération sera transmise à l'A.S.B.L. "Centre Régional Verviétois pour l'Intégration des personnes étrangères " et aux personnes intéressées.

PAR LE CONSEIL :

La Directrice générale f.f.,

Le Bourgmestre,

M. KNUBBEN

M. DEGEY